



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3038 - LUNDI 9 OCTOBRE 2017

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

La candidature de la RDC passe mal

L'Assemblée générale de l'ONU doit voter en ce mois d'octobre pour pourvoir des sièges du Conseil des droits de l'homme établi à Genève fort de ses quarante-sept membres. Quatre sièges sont réservés à l'Afrique dans cet organe onusien. Le groupe de pays africains membres de l'organisation a déjà émis ses choix en présentant les candidatures de quatre représentants du continent. Il s'agit du Sénégal, du Nigeria, de l'Angola et de la RDC.

Une cinquantaine d'ONG internationales et locales s'élèvent déjà contre la candidature de la RDC en mettant en cause les multiples violations des droits de l'homme mises à charge du pouvoir ainsi que de ses forces d'ordre et de sécurité.

Page 4



Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève, le 19 septembre 2017



Des enfants soldats

UTILISATION DES ENFANTS SOLDATS

La RDC n'est plus concernée

Les Fardc ne figurent plus sur la liste noire des pays dont les armées entretiennent dans leurs rangs les enfants soldats, à en croire un rapport de l'ONU du 24 août sur l'utilisation des enfants dans les conflits armés publié le 5 octobre. Les Fardc ont été enrayerées de cette fameuse liste pour avoir pris « toutes les mesures nécessaires dans leur plan d'action en rapport avec l'utilisation des enfants ».

Ce rapport onusien, à en croire le ministre de la Défense, Crispin Atama, lave les Fardc des accusations sur le recrutement des enfants soldats. Nonobstant cette avancée, le pays demeure cependant sur la liste onusienne concernant les viols et d'autres formes de violence sexuelle à l'endroit des enfants.

Page 3

ASSEMBLÉE NATIONALE

Une pétition en gestation contre Minaku

Le président de la chambre basse du Parlement est accusé de se comporter comme le secrétaire général de la majorité présidentielle à la tête de l'institution parlementaire en assurant une police de débats orientée. Le député Toussaint Alinga, initiateur d'une pétition à son encontre, estime qu'il est temps de sanctionner le comportement antidémocratique de ce dernier.

En réaction, Aubin Minaku estime être au milieu du village et que face à une divergence de points de vue entre opposition et majorité, son rôle a toujours été de modérer dans le respect des principes et des procédures.

Page 3



Opération de fistule par l'équipe du Dr Mukwege

Une mission médicale de la Fondation Panzi, composée notamment du Dr Shangalume Ahadi, spécialiste en chirurgie gynécologique, et de l'anesthésiste Mushengezi Fidèle, a séjourné du 22 au 30 septembre dans la

province de Sankuru. L'objectif de la mission était de soigner des femmes souffrant des fistules uro-génitales.

Depuis plus de 20 ans, l'hôpital de Panzi a acquis une expérience dans la prise en charge de cette patho-

PROVINCE DE SANKURU

L'équipe du Dr Mukwege mène une campagne de réparation des fistules génitales à Kole

logie. À ce jour, près de six mille cas de fistules y ont été soignés. C'est cette expérience que les équipes de Dr Mukwege partagent avec d'autres formations médicales des différentes provinces de la RDC

Page 2

PROVINCE DE SANKURU

L'équipe du Dr Mukwege mène une campagne de réparation des fistules génitales à Kole

La mission médicale de la Fondation Panzi de Bukavu, qui vient au secours des femmes de Kole, est la deuxième pour l'année en cours, alors qu'elle est la cinquième dans cette région depuis l'existence de Panzi.

Une mission médicale de la Fondation Panzi, composée notamment du Dr Shangalume Ahadi, spécialiste en chirurgie gynécologique, et de l'anesthésiste Mushengezi Fidèle, a séjourné du 22 au 30 septembre dans la province de Sankuru. L'objectif de la mission a été de soigner des femmes souffrant des fistules uro-génitales. C'est la deuxième mission menée par cette structure en cette année dans le Sankuru. La précédente, rappelle-t-on, a eu lieu entre mai et juin 2017. L'équipe de la Fondation Panzi y avait opéré 99 femmes. Par ailleurs, depuis l'existence de Panzi, c'est la cinquième mission dans la région. Ses équipes ont déjà été à Katakakombe, à Wembonyama, à Kole, à Benadibela, à Lodja, etc. où à l'instar de plusieurs contrées de la RDC les fistules y sont un véritable problème de santé publique.

Un remarquable travail

Le remarquable travail de chirurgie réparatrice réalisé depuis plus de 20 ans par l'équipe du Dr Mukwege auprès des femmes violées ainsi que des femmes souffrant des fistules uro-génitales « classiques », c'est-à-dire post traumatiques, ont fait la renommée sur le plan mondial de la Fondation Panzi et l'hôpital éponyme. La majorité des fistules, note-t-on, surviennent à la suite des traumatismes lors de l'accouchement. Depuis plus de 20 ans, l'hôpital de Panzi a acquis une expérience dans la prise en charge de cette pathologie. À ce jour, près de six mille cas de fistules y ont été soignés. C'est cette expérience que de-



Opération de fistule par l'équipe du Dr Mukwege

puis quelques années, les équipes du Dr Mukwege partagent avec d'autres formations médicales des différentes provinces de la RDC. Les équipes du Dr Mukwege sont déjà intervenues dans le nord et sud-Ubangi, Nord-Kivu, Tanganyika, Lomami, Haut-Uélé, Ituri, Lualaba, Kasai-Oriental et Sankuru. Lors de ces missions, ces équipes assurent en même temps la formation du personnel local: des médecins, des anesthésistes, des infirmiers et de divers intervenants dans la prise en charge globale de cette pathologie. « À Panzi, nous ne soignons pas seulement les lésions physiques, nous organisons également le soutien psychologique, social et économique. Le but ultime est de réinsérer cette femme dans la société, de la remettre debout, de l'aider à recouvrer sa dignité. C'est une prise en charge globale, holistique », a expliqué le Dr Shangalume.

À Lodja, la délégation de Panzi a chaleureusement été accueillie, le 23 septembre, par le révérend Pierre-Albert Ngueliele, pasteur

et président de la société civile de ce territoire. Ce dernier, un homme attachant, rigoureux et de conviction, avait quitté, il y a une dizaine d'années, la Belgique où il avait étudié et travaillé. Il retourna avec sa famille vivre à Lodja parmi les siens avec comme ambition de contribuer au développement de son terroir et de la RDC. La mission ramenait de Bukavu cinq filles de Lodja. Elles avaient suivi des soins spécialisés à Panzi. Leurs familles étaient également là, rayonnantes de joie et reconnaissantes.

La mission est partie de Lodja pour Kole, le lendemain. Le Dr Pamandjelo, médecin directeur de l'hôpital de Lodja, formé au début de l'année aux techniques de réparation des fistules à Panzi fut du voyage. Dans cette partie du pays, 41 femmes rassemblées par les religieuses attendaient cette équipe « en sauveurs ». « La sœur Thérèse qui vit à Kole depuis 37 ans porte dans sa chair et dans ses prières les souffrances de ces patientes. Elle connaît mieux que quiconque la valeur de cette

mission pour ces femmes qui vivent depuis longtemps dans le déshonneur », a-t-on soutenu. L'équipe a passé six heures pour traverser les 210 km de route qui relie Lodja à Kole en passant par Dibebe, qui sont d'une épreuve à dissuader les plus hardis des cascadeurs. Malgré les épreuves rencontrées sur la route, la détermination de soigner leurs malades était l'ultime réconfort des membres de cette équipe.

Le dernier passage de l'équipe du Dr Mukwege à Kole date de 2012. Au service des consultations, les 41 femmes malades attendaient « leurs sauveurs » avec un subtil mélange de pudeur, de délicatesse et de gratitude. Après quelques jours de dur labeur dans une chaleur étouffante pour ces gens venus des fraîcheurs des hautes terres du Kivu, l'essentielle était fait. En tout, 32 femmes souffrant de fistules ont été opérées. C'était dur. Mais on pouvait lire sur ces visages exténués la joie du devoir accompli. Comme à l'accoutumée, l'équipe de Panzi venait ainsi de partager son

savoir-faire avec le personnel médical de Kole. Les sœurs, pour leur part, ont reçu en sus 32 « kits de réinsertion sociale » destinés à chacune des patientes. Ces kits contiennent quelques produits de base essentiels pour booster et contribuer à redorer l'image écornée de ces femmes. Il s'agit d'un pagne, d'une paire de chaussures, des produits de toilette pour la beauté féminine, des assiettes, des couverts, etc.

Neuf autres femmes dont les cas étaient plus compliqués ont nécessité une intervention chirurgicale plus sophistiquée. En RDC, elle ne peut être réalisée qu'à l'hôpital de Panzi à Bukavu. En attendant leur transfert, pour elles, la patience sera encore longue. Mais l'espoir d'arriver un jour dans cette lointaine « terre promise » du Kivu, d'y être enfin opérées des mains expertes du Dr Mukwege, devient possible. Un jour, se disent-elles en secret, grâce au Dr Mukwege, cette sale maladie et la honte qu'elle charrie ne seront plus qu'un vieux cauchemar... Cet espoir longtemps caressé a désormais un nom et un visage.

Une fistule, note-t-on, est une solution de continuité entre les voies urinaires (et/ou digestives) et les voies génitales. Autrement dit, c'est un trajet anormal qui relie la vessie (et/ou le rectum) avec le vagin. Elle entraîne ainsi un écoulement urinaire et/ou des matières fécales dans l'organe génital de la femme. Ces « fuites urinaires » sont une véritable tragédie physique et sociale pour la femme. Stigmatisées, la plupart des femmes atteintes de cette maladie invalidante mènent une vie malheureuse. Elles sont souvent abandonnées par leurs maris et victimes d'une exclusion sociale injuste. La société leur colle l'étiquette dégradante de « la femme qui pue ».

Lucien Dianzenza

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Comptabilité et administration : Lino-Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION**Coordnatrice, Relations publiques :**

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ASSEMBLÉE NATIONALE

Une pétition en gestation contre Minaku

Le président de la chambre basse du Parlement est accusé de se comporter comme le secrétaire général de la majorité présidentielle (MP) à la tête de l'institution parlementaire avec une police de débats orientée dans un sens.

À la chambre basse du Parlement, des voix se font de plus en plus audibles pour exiger le départ du président de cette institution parlementaire. Aubin Minaku, secrétaire général de la majorité présidentielle (MP), arbore une double casquette. Ce qui, d'après une certaine opinion parlementaire, relativise son indépendance d'esprit dans une institution réputée hétéroclite en termes de sensibilité politique. Le député de l'opposition Toussaint Alinga est de ceux qui pensent qu'Aubin Minaku ne joue pas franc jeu pour autant qu'il se comporte comme un cadre de la majorité en affichant clairement son obédience politique dans la conduite des débats. Il estime qu'il est grand temps de sanctionner le comportement antidémocratique du président de l'Assemblée nationale qui ferait la part belle aux députés de la majorité au détriment de ceux de l'opposition.

Une pétition initiée par le député Toussaint Alinga est même en gestation comme pour lui rappeler son devoir de modérer le débat en toute



Une plénière à la chambre basse du Parlement

impartialité dans cet organe délibérant, temple de la démocratie. « *Le président Minaku est en train de vider la démocratie parlementaire de sa toute substance. Il est en même temps, secrétaire général de la MP et président de l'Assemblée nationale. Il participe aux stratagèmes de la majorité contre l'opposition. Et au même moment, il vient appliquer ces stratagèmes au sein de l'institution. Aujourd'hui, il viole intentionnellement le règlement intérieur* », fait remarquer Toussaint Alinga.

Très entreprenant et plus que jamais déterminé à en découdre avec le président de la

chambre basse du Parlement, Toussaint Alinga s'attelle à faire adhérer certains de ses pairs à sa démarche en leur demandant de prendre leurs responsabilités en mains. « *Nous demandons à nos collègues députés de se saisir de cette situation pour voter et sanctionner le comportement de notre président* », plaide-t-il. Un comportement qu'il juge partial en prenant notamment pour exemple la manière cavalière dont le président des débats lors de la plénière du vendredi 6 octobre en prenant

fait et cause pour le rejet des motions de défiance contre Emmanuel Ramazani Shadari et Alexis Thambwé Mwamba respectivement vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur et ministre de la Justice. Ces deux membres de la majorité se sont tirés à bon compte à la suite d'une motion incidentielle tombée comme un cheveu dans la soupe dans l'examen de l'ordre du jour consacré à la motion de défiance contre les deux membres du gouvernement en violation de la Constitution et du règlement intérieur.

Cette motion lue par le député Zacharie Bababaswe fait état des fraudes en signature et en date dans les deux motions de défiance sus évoquées.

Les remous suscités par ce dénouement n'a pas été du goût des députés de l'opposition qui ont quitté la salle, non contents de l'attitude de leurs collègues de la majorité toujours enclins à annihiler toute action de l'opposition parlementaire via des motions incidentielles à l'emporte pièce et souvent improvisées pour le besoin de la cause. Dans le cas d'espèce, les motions contre Ramazani Shadari et Thambwé Mwamba ont donné lieu à une vive controverse quant à l'interprétation de la disposition du règlement intérieur légitimant une telle démarche. D'où le recours à la Cour constitutionnelle dont l'arrêt a curieusement exacerbé la tension à l'hémicycle plutôt que de chercher à l'atténuer. « *La Cour a rendu son arrêt. Je me rends compte qu'il y a controverse de l'interprétation de l'arrêt. Il y a eu une motion incidentielle et la plénière souveraine devrait avoir un point de vue sur l'arrêt. Voilà pourquoi j'ai autorisé qu'il y ait quatre intervenants afin que nous évoquions la question de l'arrêt. C'est tout à fait logique et conforme aux réalités d'un temple de la démocratie* », a déclaré Aubin Minaku. Dossier à suivre.

Alain Diasso

UTILISATION DES ENFANTS SOLDATS

La RDC n'est plus concernée

Les Fardc ne figurent plus sur la liste noire des pays dont les armées entretiennent dans leurs rangs les enfants soldats, à en croire un rapport de l'ONU du 24 août sur l'utilisation des enfants dans les conflits armés publié le 5 octobre.

Longtemps, la RDC a été très mal vue sur l'échiquier international du fait de l'utilisation par ses forces loyalistes des enfants mineurs. Ces derniers étaient jusqu'à un passé récent considérés comme faisant partie des forces armées malgré leur jeune âge. Ce qui a entraîné une levée des boucliers dans les milieux des ONG et autres associations qui luttent en faveur des enfants recrutés au sein des forces



Des enfants soldats

armées. Toutes ces organisations qui protègent les droits des enfants soldats sont montées au créneau pour fustiger cette déviation qui, visiblement, mettait la RDC à porte-à-faux avec le respect de certaines valeurs liées à la

protection de l'enfant. Aujourd'hui, cette charge jadis imputée aux Fardc n'a plus droit de cité étant entendu que l'ONU vient de retirer la RDC de la liste noire des États dont les armées entretiennent dans leurs

rangs les enfants soldats. En effet, dans un rapport du secrétaire général de l'ONU du 24 août 2017 sur l'utilisation des enfants dans les conflits armés publié jeudi 5 octobre, les Fardc ne figurent pas sur cette fameuse liste noire pour avoir pris « *toutes les mesures nécessaires dans leur plan d'action en rapport avec l'utilisation des enfants* ». Le rapport d'Antonio Guterres en son point 246 est clair à ce sujet en dédouanant le pays de cette violation au grand enchantement des ONG et associations actives sur ce terrain et dont les désidérata ont trouvé un écho favorable auprès de la haute hiérarchie militaire.

Ce rapport onusien, à en croire le ministre de la Défense, Crispin Atama, lave

les Fardc des accusations sur le recrutement des enfants soldats. D'après lui, ce retrait des Fardc de la liste noire de l'ONU fait suite aux efforts qui ont été fournis pour mettre un terme au recrutement des mineurs dans l'armée nationale.

Plus que jamais, les autorités militaires veillent à ce que les mineurs ne soient plus recrutés dans les centres de formation disséminés à travers toutes les provinces sous peine de sanction. La consigne est de stricte application. Toutefois, il est à noter que nonobstant cette avancée, la RDC demeure cependant sur la liste concernant les viols et d'autres formes de violence sexuelle à l'endroit des enfants.

A.D.

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

La candidature de la RDC passe mal

Une cinquantaine d'ONG internationales et locales s'élèvent contre cette candidature en mettant en cause les « multiples violations des droits de l'homme » mises à la charge du pouvoir ainsi que de ses forces d'ordre et de sécurité.

L'Assemblée générale de l'ONU doit voter en ce mois d'octobre pour pourvoir des sièges du Conseil des droits de l'homme établi à Genève fort de ses quarante-sept membres. Quatre sièges sont réservés à l'Afrique dans cet organe onusien. Le groupe de pays africains membres de l'organisation a déjà émis ses choix en présentant les candidatures de quatre représentants du continent. Il s'agit du Sénégal, du Nigeria, de l'Angola et de la RDC. Si, pour les autres, le problème ne se pose pas, tel n'est pas le cas de la RDC dont la candidature fait jaser dans une certaine opinion tant locale qu'internationale. Pour cette opinion, le pays de Joseph Kabila ne présente pas un bon profil en termes de respect des droits de l'homme pour siéger dans cette prestigieuse institution. Une cinquantaine d'ONG in-

ternationales et locales ont exprimé leur désapprobation à la candidature de la RDC au Conseil des droits de l'homme en mettant en cause les « multiples violations des droits de l'homme » mises à la charge du pouvoir ainsi que de ses forces d'ordre et de sécurité. Le pays, fait-on savoir, est loin d'être un modèle sur ce registre au regard des viols, des violences récurrentes, d'assassinats politiques et de massacres de masse qui ne cessent de jalonner son cheminement en tant que nation. Pas plus tard qu'il y a quelques mois, le dossier des charniers découverts dans l'espace Kasai où près de 5000 personnes ont péri en l'espace d'une année a périclité la RDC dans les méandres des pays irrespectueux des droits fondamentaux des citoyens. L'assassinat des experts onusiens au Kasai ne plaide pas non plus en faveur de la RDC qui, en plus, ferait obstruction aux experts de l'ONU venus enquêter sur le conflit au Kasai. À en croire Georges Kapiamba de l'Association congolaise d'accès à la justice (Acaj), le gouvernement n'aurait accordé que des visas d'une validité

de trois mois aux trois experts internationaux dépêchés par l'ONU, en l'occurrence Bacre Ndiaye (Sénégal), Luc Côté (Canada) et Fatimata M'Baye (Mauritanie). Nommés en juillet par Zeid Ra'ad Al Hussein, haut-commissaire des Nations unies aux Droits de l'homme, leurs demandes ont été soumises au mois d'août pour une durée d'une année, mais les réponses ont été données il y a quelques jours. Ce qui, d'après l'Acaj, ne constitue pas un gage de sérieux de la part de la RDC dont la « mise sous surveillance » par l'ONU est requise à cause des entraves aux libertés et droits fondamentaux des Congolais. « Il est encore grand temps que le Conseil de sécurité garde la RDC sous surveillance jusqu'à l'amélioration notable de cette situation », indique Georges Kapiamba. Ce débat a lieu alors que les Fardc sont engagées dans des combats avec des miliciens Mai Mai une demi-douzaine de localités du territoire de Lubero, dans la province du Nord-Kivu. Il est fait état des bavures qui auraient été commises par les forces loyalistes.

Alain Diasso

ENTREPRENEURIAT

Le gouvernement central soutient le secteur privé sur une recommandation majeure

Saisi officiellement par la Fédération des entreprises du Congo (FEC), la primature a décidé tout simplement de la suspension des missions de contrôle intempestif. Dans une correspondance datée du 4 octobre, le Premier ministre Bruno Tshibala a précisé que la mesure sera de stricte application sur une période de quatre mois.

C'est une décision qui était très attendue sur une préoccupation majeure des milieux des affaires. En effet, dans de nombreuses correspondances, le secteur privé a épinglé plusieurs contraintes dont le flou dans les informations relatives au financement et à l'environnement légal et réglementaire, sans oublier l'opacité des appels d'offres. Par ailleurs, les opérateurs économiques ont évoqué aussi la nécessité de supprimer le bon à payer au profit des « aviseurs », une situation responsable de bien des abus. Après avoir déjà arrêté les premières mesures par rapport à l'amélioration du climat des affaires et

des investissements dès son arrivée au pouvoir, Bruno Tshibala a lancé récemment sa campagne de lutte contre la corruption au sein de l'administration. Mais le mercredi dernier, la primature a décidé finalement de répondre positivement à une requête du secteur privé sur « la situation malsaine consécutive à des contrôles improvisés et tracassiers ». Dans cette correspondance qui est parvenue à la rédaction, le Premier ministre s'est étonné que ces plaintes surviennent justement après la conférence sur l'amélioration du climat des affaires. Même si les mesures pratiques issues de ces assises se font toujours attendre, Bruno Tshibala a décidé de passer à la vitesse supérieure en suspendant « tous les contrôles tracassiers auprès des opérateurs économiques pour une période de quatre mois, à l'exception des vérifications fiscales au premier degré diligentés par la Direction générale des impôts ». Malgré tout, la primature s'est montrée pru-

dente en précisant quelques exceptions à la mesure. « En cas d'existence d'indices sérieux de fraude qui nécessitent un contrôle, une dérogation spéciale et motivée et un tel contrôle autorisé doit impérativement s'effectuer pour permettre à l'État de rentrer dans ses droits ».

En somme, il faut obtenir préalablement une dérogation pour mener ce contrôle. La correspondance est adressée à tous les membres de l'équipe gouvernementale. Nombre d'analystes s'interrogent déjà sur le sort des contrôles, la double taxation franc congolais et dollar américain à partir du mois de novembre 2017. Cette campagne, qui aidera à la vérification des paiements des charges fiscales dans la monnaie de référence des redevables, visait à suivre les opérateurs économiques accusés du reste de détenir deux livres de compte. Cette campagne devait s'opérer sous la supervision du ministère de l'Économie. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

SUD-KIVU

Olpa inquiet de la disparition d'un journaliste à Fizi

L'organisation de promotion et de défense de la liberté de la presse en appelle aux autorités de mettre tous les moyens en œuvre pour retrouver ce dernier sain et sauf.

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a exprimé, le 6 octobre, sa vive préoccupation sur la disparition de Chadrack Majaliwa, journaliste à Radio Ngoma ya Amari (RNA), station communautaire émettant à Lusenda en territoire de Fizi, à plus de 200 km de Bukavu, dans la province du Sud-Kivu.

Dans un communiqué publié pour exprimer ses inquiétudes, cette organisation de promotion et de défense de la liberté de la presse a relevé que le journaliste n'a plus donné de ses nouvelles depuis le 3 octobre, alors que tout accès aux installations de la station à Lusenda avait été interdit aux journalistes par les éléments des Forces armées de la République démocratique



Chadrack Majaliwa

du Congo. Ces derniers, a noté l'Observatoire, avaient pris position aux alentours du siège de la radio, le 1^{er} octobre. Face à cette situation confuse, Olpa s'est dit vivement préoccupé par cette disparition et en appelle aux autorités de mettre tous les moyens en œuvre pour retrouver ce dernier sain et sauf.

Lucien Dianzenza

EST DE LA RDC

Dix miliciens tués lors d'une offensive de l'armée

Dix miliciens ont été tués jeudi lors d'une attaque menée par l'armée congolaise contre une position tenue depuis une dizaine de jours par une milice locale dans l'est de la République démocratique du Congo, a-t-on appris de source militaire.

Depuis 04H00 (02H00 GMT), les Fardc (Forces armées de la RDC) ont lancé une attaque contre des Mai-Mai Mazembe à Kapanga d'où ils sont désormais délogés. « Nous avons récupéré dix cadavres », a déclaré à l'AFP le lieutenant Jules Tshikudi, un des porte-parole de l'armée dans le Nord-Kivu. « Deux militaires des Fardc ont également été blessés lors des affrontements. Tout est sous contrôle dans cette localité, nous procédons actuellement au ratisage », a ajouté l'officier, indiquant que des offensives se poursuivront « jusqu'à la pacification totale du terri-

toire de Lubero ».

À la mi-journée, un calme apparent régnait dans la zone, selon des témoins. Le territoire de Lubero est situé à 300 km au nord de Goma, dans la province du Nord-Kivu, où des groupes armés congolais et étrangers contrôlent plusieurs villages et s'y affrontent depuis plus de vingt ans. Les Mai-Mai sont des groupes « d'autodéfense » constitués sur une base essentiellement ethnique. Pendant la deuxième guerre du Congo (1998-2003), nombre de ces groupes ont été armés par le pouvoir pour lutter contre des combattants ougandais et rwandais. Certains n'ont jamais désarmé. Depuis le début de l'année, ces miliciens attaquent régulièrement les positions de l'armée congolaise dans le Nord-Kivu et dans la province voisine du Sud-Kivu. L'est de la RDC est déchiré par des conflits armés depuis plus de deux décennies.

AFP



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing



immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

+243.856.43.6723

BRÈVES

CENTRAFRIQUE

Près de 100 étrangers en situation irrégulière, pour la plupart de la RDC, ont été arrêtés à Bangui au premier jour d'une vaste opération de contrôle. Selon les autorités, entre janvier et septembre 2017, plus de 5000 Congolais de la RD Congo sont entrés illégalement sur le territoire centrafricain. L'opération vise donc à maîtriser le flux migratoire. Les immigrants illégaux seront reconduits à la frontière. Cet afflux, non seulement des Congolais, mais aussi des Nigériens, Camerounais et Rwandais, inquiète les Centrafricains qui ont encore à l'esprit l'image des atrocités commises par des mercenaires étrangers durant la crise.

KENYA

La police a dispersé environ 3.000 manifestants de l'opposition qui réclamait le départ du directeur exécutif de l'IEBC Ezra Chiloba à l'aide de gaz lacrymogène, le 6 octobre à Kimusu. Quelques centaines d'entre eux se sont mobilisés à Nairobi et à Mombasa suite à l'appel de l'opposition pour protester contre la Commission électorale. Après l'invalidation en justice de la présidentielle du 8 août, l'opposition a lancé fin septembre une « campagne pacifique » contre la Commission électorale (IEBC), appelant à des manifestations qui ont pour l'heure une ampleur relativement limitée et sont quasi systématiquement réprimées par la police. L'opposant Raila Odinga conditionne sa participation à la nouvelle élection présidentielle au remaniement en profondeur de l'IEBC. Ce que rejette le gouvernement.

CAMEROUN

Les évêques catholiques des régions anglophones du Cameroun ont dénoncé, dans une déclaration, la « barbarie » et « l'usage irresponsable » des armes à feu pour réprimer des civils, lors des manifestations visant à proclamer symboliquement l'indépendance des deux régions anglophones. Les évêques de la conférence épiscopale de Bamenda, qui regroupe les diocèses des deux régions anglophones du Cameroun, ont appelé au dialogue. Ils déplorent aussi que certains corps de victimes ont été « emportés on ne sait où », selon leurs termes, et évoquent de nombreuses arrestations. Au moins quatorze personnes ont été tuées dans les violences en marge de cette proclamation symbolique, selon un bilan établi par l'AFP, ainsi que cinq prisonniers qui tentaient de s'évader. Des ONG locales évoquent des bilans bien plus lourds.

CÔTE D'IVOIRE

L'Espagne et la Côte d'Ivoire ont signé à Abidjan un accord bilatéral de conversion de la dette ivoirienne en projets de développement d'un montant total de 67,3 milliards de francs CFA, dont 34,22 milliards alloués aux projets de développement et 33 milliards faisant l'objet d'annulation sèche. L'objet : contribuer au développement économique et social du pays par une transformation des créances dues à l'Espagne en projets d'investissement principalement dans les secteurs de l'énergie et de l'eau. Les relations économiques entre la Côte d'Ivoire et l'Espagne se sont accrues ces cinq dernières années. Au niveau des relations commerciales, le volume total des échanges est passé de 220 milliards de francs CFA en 2012 à 405 milliards en 2016. Soit une augmentation de 84%. On note actuellement la présence de 26 entreprises espagnoles en Côte d'Ivoire.

J.M.L. et AFP

UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

Les syndicalistes menacent d'observer deux années académiques blanches

L'assemblée générale des syndicalistes de l'Université Marien Nguabi, tenue le 6 octobre à Brazzaville, interpelle le président de la République sur le risque de deux années académiques blanches (2016-2017 et 2017-2018).

Dans la déclaration rendue publique par le rapporteur de l'assemblée, Didier Ngalebaye, ces syndicalistes déclarent maintenir la grève jusqu'à une date ultérieure. Par ailleurs, ils souhaitent que le président de la République leur accorde une audience pour

exprimer de vive voix leurs doléances. Egalement, l'assemblée générale des syndicalistes exige au gouvernement, le paiement des salaires des mois de juin, juillet, août et septembre 2017 ainsi que l'apurement des heures complémentaires, de surveillance et d'encadrement des thèses et mémoires des années antérieures. Elle sollicite aussi le décaissement de la subvention de fonctionnement des 1er, 2e et 3e trimestres 2017.

En plus, l'assemblée générale des syndicalistes a attiré l'attention du gouvernement sur la pers-

pective de l'organisation d'une marche des travailleurs de l'Université Marien-Nguabi.

Enfin la déclaration signée par les secrétaires généraux des trois syndicats de l'université notamment le Syndicat national de l'université (Synalu), le Syndicat du personnel non-enseignant du supérieur (Sypenes) et le Syndicat des enseignants du supérieur (Synesup) ont appelé leurs militants au calme, à la retenue et la vigilance contre les tentatives de récupération politicienne de cette grève.

Fortuné Ibara

PROTECTION INTERNATIONALE

Le HCR met en garde contre les menaces

Le Haut-Commissaire adjoint des Nations unies pour les réfugiés, Volker Türk a, dans une allocution à la réunion annuelle du Comité exécutif de l'Agence tenue le 4 octobre à Genève, prévenu contre les menaces, visant le système mondial d'asile.

« Les violations du droit international des réfugiés sont nombreuses et se produisent dans toutes les régions du monde, menaçant la sécurité des personnes qui fuient pour protéger leurs vies », a déclaré Volker Türk. Le principal expert des Nations unies en matière de protection internationale a affirmé que de telles infractions incluent en particulier « des meurtres de réfugiés par les militaires », et de noter la forte augmentation des incidents de retour forcé des réfugiés. « Des familles terrorisées ont été déportées au milieu de la nuit, souvent avec la connivence d'agents de sécurité des pays d'origine », a-t-il souligné devant les représentants des 147 États qui composent le comité

exécutif. Selon M. Türk, certaines personnes au pouvoir ne tiennent pas compte de la tradition selon laquelle l'asile est un acte humanitaire et non politique. Certains responsables politiques ont ignoré l'humanité au profit de gains politiques à court terme, affirmant qu'ils agissaient pour défendre la liberté et la sécurité de leurs citoyens. Un autre souci majeur, pour le Haut-Commissaire adjoint, est la tendance croissante de mesures de dissuasion par les gouvernements, qui, dans certains cas, sont devenues des politiques délibérées de traitements cruels, inhumains et dégradants dirigés contre les personnes qui fuyaient ce type de traitements.

« Rouvrir une discussion

sur ce qui a été le fondement de la protection internationale, pendant près de sept décennies, risque de devenir un exercice d'affaiblissement des normes existantes, en les réduisant au plus petit dénominateur commun, au détriment des millions de réfugiés qui doivent compter sur ce système pour leur survie », a-t-il affirmé, avant de rendre hommage aux efforts déployés pour promouvoir la coexistence pacifique dans les communautés d'accueil.

Plus de la moitié des 22, 5 millions de réfugiés dans le monde sont des enfants. L'année dernière, 64.000 enfants non-accompagnés et séparés ont été appréhendés à la frontière entre les États-Unis et le Mexique, plus de 2,4 millions de réfugiés syriens étaient des enfants et plus d'un million ont fui le Soudan du Sud.

Josiane Mambou Loukoula

SOUDAN

Washington lève l'embargo économique

L'administration Trump a entériné, le 6 octobre, la levée formelle de l'embargo économique américain, vieux de 20 ans à l'encontre du Soudan, déjà levé de manière temporaire par l'ancien président Barack Obama. Une décision que salue Khartoum.

Cette décision de Washington est prise « en reconnaissance des actions positives du gouvernement soudanais », a indiqué un haut responsable américain. Le Soudan a salué l'annonce de la levée formelle des sanctions économiques, y voyant une « décision positive ». « Les actions du gouvernement du Soudan au cours des neuf derniers mois montrent qu'il prend au sérieux la coopération avec les États-Unis », s'est félicité le porte-parole du département

d'Etat, Heather Nauert.

La levée de cet embargo contre le Soudan est l'un des rares dossiers sur lesquels le président Donald Trump a choisi de poursuivre la politique de son prédécesseur. Toutefois, le Soudan demeure sur la liste noire américaine des « États soutenant le terrorisme ». Khartoum fait à ce titre toujours l'objet de certaines sanctions, notamment sur les armes, ainsi que de sanctions imposées par le Conseil de sécurité des Nations unies.

En janvier, Barack Obama avait levé une partie des sanctions américaines contre le Soudan pour une période probatoire de six mois. Khartoum s'était engagé en retour sur une feuille de route en « cinq points », parmi lesquels la fin du soutien aux groupes rebelles au Soudan du Sud, la fin des hostilités

dans les provinces du Darfour, du Nil-Bleu et du Kordofan-Sud et une coopération avec le renseignement américain contre le terrorisme.

A la fin de cette période probatoire, en juillet, le président Donald Trump s'était donné trois mois supplémentaires pour décider de lever ou non de manière permanente cet embargo. Les États-Unis ont imposé des sanctions au Soudan en 1997 pour son soutien présumé à des groupes islamistes. Le fondateur d'Al-Qaïda, Oussama Ben Laden, a vécu à Khartoum entre 1992 et 1996.

Au fil des ans, les administrations américaines successives ont renforcé ces restrictions, accusant Khartoum de violations des droits de l'Homme, notamment dans le conflit meurtrier contre des rebelles au Darfour qui a fait 330.000 depuis 2003, selon l'ONU.

J.M.L.

POSTE

La ville de Mouyondzi renouera bientôt avec les services postaux

Les travaux de réhabilitation du bureau de poste de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza, démarrent « dans les prochains jours », a annoncé lundi, dans une déclaration, le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, à l'occasion de la Journée mondiale de la Poste.

Le nouveau bureau de poste de Mouyondzi attendu sera annexé à un centre multimédia afin de favoriser l'inclusion numérique, a précisé Léon Juste Ibombo. La relance de ce bureau, après ceux de Madingou en août 2016, Ngo et Abala, dans les Plateaux, en juillet 2017, intervient dans un programme visant à favoriser le désenclavement des localités et permettre à la poste de jouer son rôle de « levier du développement inclusif ».

Le réseau postal congolais a été détruit lors des événements malheureux que le pays a connus il y a une dizaine d'années. Ce patrimoine qui était constitué de cent dix-huit bureaux de postes en 1996, a été réduit à soixante-quatre établissements postaux ouverts au public. « Le secteur postal constitue un levier de développement inclusif et demeure une plate-forme essentielle pour la prestation des services publics, surtout dans l'hinterland et la compétitivité de la poste ne pourra venir que par la réouverture de tous les bureaux de poste », a déclaré le ministre Léon Juste Ibombo.

La Journée mondiale de la poste est célébrée cette année sur le thème : « Se transformer pour rester le levier du développement inclusif et l'une des composantes essentielles de l'économie mondiale ». Un thème qui appelle à la mutation de la Poste, à l'heure où les technologies numériques exigent de ce secteur une diversification de services et de produits.

La Poste congolaise doit saisir cette opportunité qu'offre l'internet et les technologies mobiles pour s'arrimer au développement et se réformer. Elle doit pourtant nécessairement trouver des moyens de sa politique pour assurer sa mission sociale. Avec une subvention décriée anormalement ces dernières années, la Poste n'arrive pas à faire face aux multiples engagements envers ses salariés et ses partenaires.

Le gouvernement s'est engagé à poursuivre le processus de réforme engagé en 2009. A l'occasion de la Journée mondiale de la Poste, Léon Juste Ibombo a réitéré cet engagement qui passe par « l'attribution de la concession du service postal universel à la Société des Postes et de l'épargne du Congo », aux fins de lui permettre d'assurer la plénitude de ses missions de service public.

Quentin Loubou

BASSIN DU CONGO

Le Fonds bleu sera effectif l'année prochaine

La conférence extraordinaire de Brazzaville sur la mise en œuvre de la Commission Climat du Bassin du Congo a décidé de faire du fonds bleu pour le Bassin du Congo le principal outil financier pour accélérer une meilleure exploitation durable des ressources naturelles dans cette région du monde et minimiser les effets du changement climatique.

Les ministres de l'Environnement et des finances de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), réunis à Brazzaville du 3 au 5 octobre, se sont en effet donné rendez-vous en janvier 2018 pour lancer une mobilisation financière destinée à rendre actif le Fonds bleu du Bassin du Congo.

Grâce à un plan d'action de mobilisation des capitaux, il s'agit de lancer des projets prioritaires destinés à consolider les engagements respectifs des 16 pays que forment les deux communautés. Les pays doivent lutter contre les effets du changement climatique pour avancer ensemble et accélérer la réalisation des initiatives visant à renforcer la résilience du continent face aux menaces du dérèglement climatique.

A Brazzaville, les ministres ont réussi à se convenir sur une position commune face à la 23e

Conférence des Parties (COP23) à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, prévue du 6 au 17 novembre à Bonn, en Allemagne. C'est d'ailleurs en marge de cette COP que se tiendra la prochaine réunion de la Commission Climat du Bassin du Congo, présidée par Denis Sassou N'Guesso.

« Nous recommandons que le président de la Commission du Bassin du Congo poursuive ses efforts d'accélération de l'opéra-

Congo, arrosé par le fleuve Congo long de 4700 kilomètres, constitue le deuxième poumon écologique de la planète après l'Amazonie.

Face aux désastres que cause le changement climatique, il est plus qu'urgent d'agir, a rappelé Arlette Soudan-Nonault, ministre congolais du Tourisme et de l'environnement qui a clos les travaux de la conférence.

« Le fonds bleu, comme tous les autres, se doit d'être opérationnel (...) N'oublions pas que



Les participants (Adiac)

tionnalisation de la Commission du Bassin du Congo, du Fonds bleu pour le Bassin du Congo », ont déclaré les ministres africains, saluant l'engagement du président congolais en faveur du climat.

Avec 250 millions d'habitants sur une superficie hébergeant 10 % de la diversité mondiale, le Bassin du

l'écologie n'est pas une option, mais une nécessité de survie pour l'espèce humaine. N'oublions pas non plus que nous ne sommes pas les propriétaires de cette terre généreuse sur laquelle nous vivons mais seulement ses gardiens », a rappelé le ministre.

Q.L.

LE FAIT DU JOUR

Chercheur en histoire

Une plume aiguisée, à l'affût du moindre mot, déplacé ou non, glissé par les acteurs de la société dans laquelle elle vit ; du moindre geste accompli par eux, même du moindre pas de danse exhibé quelque part, dans un coin du Congo, à Brazzaville notamment, ou à Kinshasa tout proche. Cela s'entend que la personne qui tient cette plume dispose du temps nécessaire pour tourner et retourner les arcanes des coutumes de l'espace géographique et temporel qu'elle partage avec sa famille, ses amis et connaissances, avec ses compatriotes tout simplement. Cela suppose aussi de sa part une volonté chevillée au corps de ne pas se laisser, de ne jamais abandonner, de trouver dans la passion d'écrire une compagnie utile, exigeante et riche en émotions, mais

en tous points de vue guetée par le stress et le dépit. La note gaie est que notre chercheur est davantage optimiste et gagnier.

De quoi cette plume parle souvent : de la vie de tous les jours chez les Congolais qu'ont dit de Brazzaville et chez ceux qu'on classe de Kinshasa. Les bars, les marchés, les magasins, les rues, les écoles, les ronds-points, les stades, les amphithéâtres sont listés à longueur de pages. Elle laisse dire que depuis la nuit des temps, avant l'arrivée et le départ des colons, ces peuples-là ont presque toujours tout fait ensemble, qu'ils ont tout échangé, que même s'ils restent jaloux de leurs pays respectifs, ils n'ont pas envisagé de ne plus se fréquenter, de ne plus se chuchoter quelque chose à l'oreille. Coïncidence de l'histoire avec grand H-, ils

ont en commun plus ou moins les mêmes langues, la principale qu'ils écrivent abondamment sur papier, tchatchent sur le Net et enseignent à leurs enfants à l'école étant la même apprise auprès de ces mêmes colons. Cette plume reprend les noms, prénoms, surnoms, dates et lieux de naissance de ceux ou celles qui font l'histoire, elle se souvient des moments de gloire, des temps de détresse quand l'une de ces icônes en réfère à Dieu-le-Père et lui confie son âme pour l'éternité.

De quoi cette plume parle encore : de politique dans ce qu'elle a de sublime, quand les entrepreneurs du secteur deviennent vertueux, se dépensent pour ceux qui les suivent et croient en eux avec conviction ; mais aussi dans ce qu'elle a de dégoûtant quand ces derniers deviennent des inconsolables de la déroute,

se lâchent sur leurs compatriotes, les écrasent du poids de leurs turpitudes. Elle cite les noms, prénoms, surnoms, grades, se fait volontiers admiratrice ou pourfendeuse, mais toujours avec cette soif de vouloir dire la vérité à tout prix qui peut paraître blessante voire donneuse de leçons. Ceux qui la fréquentent disent qu'elle a du tout au tout tempéré son rapport aux autres, mais pas au point, ajoutent-ils, de trahir sa passion pour le métier de journaliste qu'elle a choisi jeune et - cerise sur le gâteau- de se départir de cette autre dimension du métier d'informer qui lui tient à cœur : décortiquer l'histoire d'hier et d'aujourd'hui dans la perspective de renseigner demain. Vous savez bien de qui on parle en lisant la rubrique de Mfumu dans *Les Dépêches de Brazzaville*.

Gankama N'Siah

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hapag-Lloyd choisit Bolloré comme nouvel agent à Pointe Noire.

Le cinquième armateur mondial, Hapag-Lloyd, fera son entrée sur le marché congolais à compter d'Octobre 2017 en choisissant Bolloré Transport & Logistics comme agent pour le représenter.

Ce choix stratégique, lui offre l'opportunité de bénéficier de l'expertise logistique du groupe Français présent sur le marché depuis plus de 50 ans.

Hapag-Lloyd est un armateur solide, fondé en 1847 comptant ainsi 170 ans de présence dans l'industrie du transport maritime dans plus de 120 pays. Il dispose d'une flotte de 219 navires modernes d'une capacité totale de 1,6 millions d'EVP (équivalent vingt pieds) lui permettant d'offrir des connexions rapides et fiables dans le monde entier.



Hapag-Lloyd en quelques chiffres :



L'armateur allemand, renforce donc sa présence sur le continent africain et améliore sa couverture portuaire en ajoutant l'escale de Pointe Noire sur son service existant : le South America / South Africa Triangle service (SAT).

Ce service offrira une connexion bi-hebdomadaire entre Pointe Noire, l'Amérique Latine et l'Afrique du Sud ainsi que le reste du monde via les « hubs » de Santos au Brésil et de Cape Town en Afrique du Sud.

South America/South Africa Triangle Service (SAT)



SAT Transit Times:

Eastbound

From / To	Cape Town	Durban	Port Elizabeth	Luanda	Pointe Noire
Arrival Day	FRI	MON	THU	SUN	WED
Navigation	14	17	20	27	30
Paragon	12	15	18	25	28
Santos	10	13	16	23	26
Rio de Janeiro	9	12	15	22	-

Westbound

From / To	Navigation	Paragon	Santos	Rio de Janeiro
Arrival Day	FRI	SAT	MON	WED
Cape Town	27	28	30	32
Durban	25	26	28	29
Port Elizabeth	22	23	25	27
Luanda	15	16	18	19
Pointe Noire	11	12	14	-

Le premier navire qui offrira la nouvelle rotation sera le Gerhard Schulte v.224W au départ de Pointe Noire le 30 octobre.



09 Octobre
Journée mondiale de la poste

Le 9 octobre de chaque année, la communauté internationale célèbre la journée mondiale de la poste. Pour cette édition 2017, l'Union Postale Universelle a rendu public le message suivant : « **Se transformer pour rester le levier du développement inclusif et l'une des composantes essentielles de l'économie mondiale** ».

Ce message cadre parfaitement avec les missions de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques, qui travaille à la restructuration de ce secteur en formalisant l'ensemble des opérateurs. Les actions du Régulateur ont permis au secteur de créer des emplois tant directs qu'indirects, tout en viabilisant l'activité postale au Congo. Pour la seule année 2016, le secteur a généré près de 2,160 milliards de chiffre d'affaire, pour l'ensemble des opérateurs.

Ci-contre, la liste des opérateurs postaux autorisés à exercer en République du Congo.



Notre Vision
Faire entrer le Congo dans le Top 5 des pays africains leaders des Postes et des Communications Electroniques

AGENCE DE RÉGULATION DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

📍 : 91 Bis Avenue de l'Amitié 📍 : 2490 Centre-ville Brazzaville
☎ : +242 05 510 7272 🌐 : www.arpce.cg 📱 : arpcecongo

OPÉRATEUR NATIONAL

OPÉRATEUR	ADRESSE	NOMBRE D'AGENCES	NOMBRE DE LOCALITÉS	LOCALITÉS	ZONES DE COUVERTURE
SOPECO (1)	68, Bd Denis Sassou-Nguesso, BZV	43	Couverture nationale	Tous les Départements	NATIONALE et INTERNATIONALE

(1) Société des Postes et de l'Épargne du Congo

OPÉRATEURS POSTAUX PRIVÉS AUTORISÉS À EXERCER EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

OPÉRATEURS	NOMBRE D'AGENCES	NOMBRE DE LOCALITÉS	LOCALITÉS
ACC EXPRESS	8	4	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE, DOLISIE, NKAYI
BEAUVOIR BUSINESS	2	2	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE
DHL INTERNATIONAL	5	2	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE
EXAU BUSINESS	7	2	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE, KINKALA
FLORICHE EXPRESS	2	2	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE
GALA EXPRESS	2	2	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE
BOLLORÉ LOGISTICS EXPRESS	2	2	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE
GX INTERNATIONAL	6	6	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE, DOLISIE, SIBITI
INTÉGRAL SERVICES	2	2	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE
MAISON COOLVALAIN			BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE
NECOTRANS			BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE
PARTNERS EXPRESS	6	4	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE, DOLISIE, NKAYI
SAINT SYL EXPRESS	4	4	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE, DOLISIE, IMPFONDO
SPEED UP	6	6	BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE, DOLISIE, NKAYI



PROMOMILLIONNAIRE

RECHARGE ET DEVIENS MILLIONNAIRE

Gagne* jusqu'à 1 million par jour et 10 millions par mois.

Compose *6262#

AG Partners

*Par tirage au sort



BASSIN DU CONGO

Environ 14 milliards FCFA pour financer le projet Tridom II

La deuxième phase du projet de conservation des bassins de la République du Congo (Tridom) a été lancée le 6 octobre à Brazzaville. Prévu pour les cinq prochaines années pour un coût total de 23,8 millions de dollars US, soit près de 14 milliards de FCFA, le projet vise à conserver la biodiversité, à renforcer les aires protégées et à éradiquer le braconnage transfrontalier.

Cette nouvelle phase du projet Tridom se propose, durant la période requise, de partager la biodiversité unique du Congo et de la région transfrontalière Dja-Odzala-Minkébé, en s'appuyant sur le renforcement du réseau des aires protégées, sur le zonage fonctionnel efficace, ainsi que sur la planification intégrée de la gestion. L'accord de financement et de mise en œuvre du projet de conservation intégrée et transfrontalière de la biodiversité dans les bassins de la République du Congo, a été signé le 6 octobre dernier, par la ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Rosalie Matondo, et le représentant résident du Pnud au Congo, Anthony Ohemeng-Bohama. Ce nouveau partenariat constitue un moment déterminant dans le cadre de la coopération entre le gouvernement congolais et le Pnud, a souligné la ministre. Estimé à 23,8 millions de dollars US, environ 4,1 millions de dollars seront directement administrés par l'organisme onusien, 19,6 millions de dollars proviendront des cofinancements parallèles, dont l'Etat fourni-

ra 6,5 millions de dollars. En effet, la mise en œuvre effective du projet Tridom II va contribuer à l'atteinte de plusieurs objectifs pertinents de développement durable, touchant non seulement le maintien des équilibres écologiques, mais aussi et surtout l'amélioration des conditions d'existence des communautés locales. « Il s'agit là d'un véritable modèle de développement rural intégré, dont les acquis pourront être dupliqués à une plus grande échelle du territoire national. C'est donc un projet de haute importance qui, nous l'espérons bien, tiendra toutes ses promesses », a déclaré Rosalie Matondo, rassurant de l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre cet accord. Le succès de la première phase du projet Tridom I (2008-2015), a servi de base à la réalisation du nouveau projet. A en croire Anthony Ohemeng-Bohama, le Congo peut toujours compter sur l'appui de son institution, ainsi que des autres partenaires comme l'ONG internationale WWF et la fondation Odzala-Kokoua. Notons que le document du projet Tridom, dans la zone trinationale (Cameroun-Congo-Gabon), est subdivisé en neuf parties, traitant notamment: les questions liées à la collaboration avec d'autres projets pour collecter des fonds ; l'atteinte des Objectifs du développement durable (ODD) ; la tenue régulière des sessions du comité de pilotage ; la planification et la gestion financière...

Fiacre Kombo

NUMÉRIQUE

Mtn Congo s'emploie à promouvoir le mobile money

La société de téléphonie mobile Mtn Congo entend œuvrer en faveur d'une large utilisation de mobile money, un portemonnaie électronique permettant de transférer et de recevoir de l'argent ; de payer des factures via le téléphone. Son directeur général, Djibril Ouattara l'a fait savoir récemment à Brazzaville, au cours d'un échange avec les médias.



Les responsables de Mtn Congo lors de l'échange avec la presse (Adiac)

« Les télécommunications sont un outil autour duquel il y a une véritable économie. Cette économie peut être une opportunité pour nous au Congo où l'Etat s'emploie à la diversification de l'économie. MTN s'est préparée pour être au cœur de cette transformation, cette économie numérique », a-t-il indiqué.

Selon Djibril Ouattara, sa société s'est équipée des infrastructures adéquates, et couvre actuellement 92% de la population congolaise. Elle assure la couverture en 4G des villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Oyo et Ouesso, et de toutes les autres grandes villes du pays en 3G. « Une économie, ce sont les transactions, le commerce électronique. Il y a un outil de paiement. Nous croyons à Mtn qu'il faut connecter les gens pour qu'ils bénéficient des bienfaits du monde connecté. Nous entamons notre transformation d'une société de téléphonie mobile en une entreprise du digital. Le mobile money se trouve au cœur de cette stratégie de l'économie numérique. La digitalisation de l'économie consiste à réduire les distances, le temps », a expliqué Djibril Ouattara.

Il s'est dit convaincu qu'avec les médias « nous allons transformer ce monde en numérique ». Opérateur dominant dans le pays avec plus de 2 millions d'abonnés, Mtn Congo veut s'appuyer sur les médias pour mieux vulgariser le mobile money. A ce jour, les utilisateurs de cette technologie peuvent recevoir et envoyer de l'argent vers leurs proches, s'approvisionner en crédit, payer leurs factures (Canal Sat, etc.).

Le directeur de mobile money à Mtn Congo, Patrick Attougbe a signifié que 95% des transactions se font de compte à compte tout en précisant qu'il y a actuellement quelque 1800 points agréés mobile money sur l'ensemble du territoire national. « Globalement, le mobile money contribue au bonheur des populations », a-t-il estimé, citant le cas de la Côte d'Ivoire où les transactions quotidiennes sont chiffrées à 10 milliards francs CFA. D'après lui, au Kenya, 6,5% du produit intérieur brut (PIB) transite par le mobile money.

Le pourcentage d'une transaction de Mtn mobile money est de 2,5%, soit plus inférieur par rapport à celui prélevé par les établissements bancaires ou de transfert d'argent.

Le responsable d'un point agréé mobile money, situé à Ouenzé, 5^e arrondissement de Brazzaville, au croisement de la rue Congo et l'avenue Reine Ngalifourou, pense que le nombre d'utilisateurs va augmenter au cours des prochaines années. « Les gens viennent retirer leur argent mais il faut une bonne sensibilisation », dit-il.

L'Afrique représente plus de 50% des déploiements de mobile money avec 51% des comptes dans le monde.

Christian Brice Elion

Crédit Rentrée Scolaire

Réussir la rentrée des classes des enfants.

Vivez la rentrée des classes de vos enfants dans de meilleures conditions grâce au **Crédit rentrée Scolaire**.

- Disposez rapidement des montants allant jusqu' à **6 mois de salaire**.
- **Plafond: 6 000 000 FCFA**.
- Des remboursements sur **11 mois maximum**.
- Démarche facilitée, **obtention en 48 heures maximum** après dépôt du dossier complet (sous réserve d'acceptation).

Pour de plus amples informations rendez-vous à votre agence Crédit du Congo ou contactez-nous à l'adresse suivante :

svpinfos@creditducongo.com

Un portefeuille garni pour la rentrée des classes



Crédit du Congo

EDUCATION

Inauguration du complexe scolaire Revolution-Gampo Olilou

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso a inauguré le 6 octobre, le complexe scolaire Revolution-Gampo Olilou, situé à Ouenzé dans le 5ème arrondissement de Brazzaville.

La coupure du ruban symbolique par le chef de l'Etat a donné vie à ces deux établissements scolaires d'enseignement général détruits à la suite des événements du 4 mars 2012.

Le geste qui a donné accès à la visite de l'établissement, s'est déroulé après des allocutions prononcées respectivement par le maire de Ouenzé, Marcel Nganongo, le ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des grands travaux, Jean Jacques Bouya, ainsi que le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.

Le complexe scolaire Revolution-Gampo Olilou, a été construit par la société WIETC sur une superficie de six hectares. Le montant s'élève à 27,674 milliards Francs CFA pour les infrastructures et 3,811 milliards pour la mise aux normes du gymnase et des équipements. Les travaux de construction, démarrés en 2013, ont été financés dans le cadre du partenariat stratégique entre la République du Congo et la République populaire de Chine.

Le ministre Jean Jacques Bouya a souligné, pendant de la présentation de la fiche technique, que ce complexe scolaire est



Le chef de l'Etat échangeant avec les élèves peu après l'inauguration du complexe scolaire (Adiac)

une composante du projet de modernisation de Ouenzé et de Mpila. « Le projet de construction du complexe scolaire Revolution-Gampo Olilou intègre la facilité financière conclue avec la République populaire de Chine suite au mémorandum d'entente signé lors de la visite officielle du vice-Premier ministre chinois, du 3 au 5 septembre 2012. Tout ceci

auréolé par l'histoire de la visite officielle du président XI Jinping du 29 au 30 mars 2013 », a-t-il rappelé.

Le complexe Révolution-Gampo comprend deux blocs administratifs distincts pour le lycée et le collège. Ces blocs sont composés: d'un amphithéâtre de 364 places ; une bibliothèque avec une salle de lecture attenante ; un centre multimédia ; des salles

de réunions ; salles polyvalentes ; des espaces de restauration ; une infirmerie ; une quarantaine de

L'établissement est doté d'un gymnase moderne aux normes olympiques, un terrain de football, des allées, des voiries, trois groupes électrogènes dont deux de 625 KVA pour le lycée et le collège, ainsi qu'un groupe de 375 KVA pour le gymnase ; un forage d'eau alimentant quatre bâches à eau.

Prenant la parole, le ministre Anatole Collinet Makosso a fait l'historique de l'école et rappelé la vision du chef de l'Etat pour l'éducation avant de déplorer le déficit en personnel enseignant dans le système éducatif.

A l'époque coloniale, rappelle le ministre, le Congo a bénéficié de trois lycées : Pierre Savorgnan de Brazza ; Chaminade ; Victor Augagneur et un quatrième après la proclamation de la République en 1958 à savoir le lycée Champaignard de Makoua. Actuellement, le pays compte: 312 collèges publics ; 186 centres préscolaires et environ 2000 écoles primaires, a-t-il dit.

En ce qui concerne le déficit en enseignants, Anatole Collinet Makosso a indiqué qu'il ne reste que 18.006 sur le terrain à cause du départ massif de ces derniers à la retraite et du non remplacement de ceux-ci. Selon lui, ce déficit est de 19.426 car il faut avoir 37.432 enseignants actifs pour l'ensemble du territoire.

Lydie Gisèle Oko

Les enseignants invités à la bonne gestion de la structure

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a appelé le 6 octobre, les enseignants à faire bon usage du Complexe scolaire Révolution-Gampo Olilou, lors de l'inauguration de cet établissement modernisé en plein coeur de Ouenzé, 5^e arrondissement.

La communication du président de la République a porté sur la responsabilité des enseignants à gérer l'établissement et le déficit en personnel enseignant.

Denis Sassou N'Guesso a expliqué aux cadres et parents d'élèves leur responsabilité parce que souvent les parents d'élèves prennent les tables-bancs pour les transformer en bois de chauffe, fabriquer des beignets et frire des poissons pendant les vacances.

« C'est votre responsabilité maintenant de gérer cet ensemble magnifique joyau et de le protéger contre tous les inciviques. En temps normal on aurait pu même déplacer plusieurs établissements de l'Université Marien-Ngouabi pour venir s'installer ici. Mais ce n'est qu'un lycée plus un collège », a indiqué le président.

En ce qui concerne les enseignants, ces derniers sont logés dans la même enceinte de l'école, explique Denis Sassou N'Guesso, tout en soulignant qu'ils bénéficient des réseaux de communication via internet et bien d'autres

atouts. « S'il y a la défaillance c'est vous qui êtes responsables parce que vous avez la lourde charge d'encadrer ; de former ; d'appeler les élèves au respect et à la protection de la chose publique car c'est votre bien », avant d'ajouter : « Dans un cadre comme celui-ci, il faut produire le meilleur en amenant les enfants au travail et aussi vers l'efficacité car ces conditions de rendement et d'excellence sont réunies dans votre établissement », a-t-il dit.

A cet effet, il a demandé au ministre Anatole Collinet Makosso de mettre en place des éléments d'évaluation. Ces enseignants seront évalués, souligne le président, parce qu'ils ne peuvent pas donner aux autres ce qu'ils ne possèdent pas.

Abordant la question du déficit en personnel enseignant, le président a assuré que le gouvernement est au courant des difficultés que connaît le secteur de l'éducation. Le gouvernement s'emploiera à résorber progressivement ce déficit parce que si le secteur n'est pas comblé on ris-



Des élèves en classe (Adiac)

quera d'assister au phénomène de classes pléthoriques.

Notons que l'inauguration du complexe scolaire Révolution-Gampo a été saluée par les élèves ainsi que les parents d'élèves de ce quartier.

Ulrich Koumou, nouvel élève à ce lycée, s'est dit très ravi, car il s'inquiétait déjà des frais de transports qui auraient coûté à ses parents. « Les mots me manquent d'exprimer ce que je ressens. Je

bénéficiaire de ce qu'il a fait ; je m'inquiétais des frais de transports au cas où j'aurais été transféré dans d'autres écoles », a-t-il confié.

Monique Molouka parente d'une élève, renchérit : « J'ai souffert pendant cinq ans à payer le transport de trois enfants transférés dans les écoles des quartiers éloignés. Aujourd'hui, mon cœur est comblé de joie que l'école de mon quartier revive », a rappelé

Monique.

Alexandre Bobingo, habitant du quartier, invite pour sa part, les enfants à profiter de ce bijou pour donner le meilleur d'eux-mêmes. « Nos enfants qui sont les bénéficiaires ne doivent pas se contenter de contempler cet établissement modernisé. Ils doivent apprendre leurs leçons afin d'occuper les premières places aux examens d'Etat », a-t-il souhaité.

L.G.O

FORMATION PROFESSIONNELLE

Des cadres congolais obtiennent des diplômes de l'école supérieure de Rabat en management

La cérémonie de remise de ces diplômes de fin de formation a eu lieu à l'hôtel Radisson Blu Mbamou Palace, en présence du président directeur général de cette école, Taoufik Zniber.

Après six (6) mois de formation, à l'école supérieure de Rabat en management et ingénierie (ESRmi), les congolais ci-après ont obtenu leurs diplômes. Il s'agit de : Stanislas Baudoin Igor Gladys Ntandou, chef de bureau études et développement des systèmes d'information ; Modeste Bounkazi-Sambi, attaché administratif à la présidence de la République du Congo ; Arnaud Pierre Bomoko, chef comptable Acsi ex office congolaise d'informatique (OCI) ; Patrick Matsimouna, contrôleur de gestion ; Marius Ngalebeka, inspecteur-auditeur de la mutuelle congolaise d'épargne et de crédits (Mucodec) ; Judicaël Yela, directeur commercial de la Mucodec ; Talance Nsouary, directeur adjoint-audit de la Mucodec.

Mais bien avant la remise de ces diplômes, Taoufik Zniber a organisé un séminaire d'information sur « Comment élaborer, implémenter et maîtriser des outils de gouvernance dans son institution ? ». Il a été co-animé par Jocquer Bambela Mouanda, directeur général d'Imeta, représentant d'ESRmi au Congo. Parlant de la formation à distance



Photo de groupe à l'issue de la cérémonie de remise des diplômes (Adiac)

au sein d'ESRmi, son directeur général, a informé les participants que la formation à distance est un mode d'apprentissage proposé à des étudiants pour s'affranchir des contraintes géographiques et de disponibilité. Néanmoins, les fondamentaux restent les mêmes que ceux de la formation résidentielle : contenu de la formation, évaluations et diplômes

préparés. Pour se faire, l'ESRmi propose pour la formation à distance 3 masters : Master en audit des systèmes d'information

(FAD1) ; Master en génie logiciel et multimédia (FAD2) ; et Master en management et stratégies des entreprises (FAD3). Toutes ces formations durent six mois. Une session d'examen est programmée chaque année. Et les diplômes obtenus dans le cadre de la formation à distance ont la même valeur académique que les diplômes obtenus en pré-

sentiel. Un jury externe préside les soutenances pour pouvoir donner plus de crédits au Master. Quant au dispositif de la formation

à distance, l'ESRmi, interagit avec les étudiants via : une plateforme collaborative qui garantit un suivi individuel des parcours de formation ; un tutorat individualisé qui se fait par le biais de divers moyens de télécommunication (téléphone, Skype, visioconférence...) ; des workshops en présentiel sur site à la fin de chaque cursus pour renforcer les acquis

de formation.

Le président directeur général de cet établissement, Taoufik Zniber, a expliqué comment est-il né. « Le projet de l'école supérieure de Rabat en management et ingénierie a pris naissance dans la ville de Salé. Le fondateur du groupe Zniber expertise, qui œuvre depuis l'année 2000 dans le domaine de la formation professionnelle, de la certification professionnelle, du consulting et de l'ingénierie, s'est trouvé sollicité par la population locale et associations slaoui afin de créer une école supérieure. Ce projet a pu se concrétiser et le choix final s'est porté sur le quartier Hassan à Rabat pour garder toujours cette proximité tant convoitée. Tous les moyens ont été mis en œuvre au service d'une mission. »

Notons que cette école a été créée par des professionnels dans les domaines de l'ingénierie informatique et du management. Sa mission principale, offrir des formations de qualité répondant adéquatement aux besoins actuels du marché de travail. Pour cette année, les cours vont démarrer le 06 novembre pour prendre fin en juin. Pour l'instant toutes les formations sont en langue française.

Bruno Okokana

PUBLI-REPORTAGE

Aérco surprend les voyageurs avec un agréable concert à Maya-Maya

Trois ans après le premier concert livré par le fameux artiste musicien congolais (RDC) Papa Wemba, la société Aéroports du Congo (Aérco) renoue avec son esprit culturel, à travers un concert de jazz organisé, une fois de plus, à l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville, le 6 septembre dernier.



Un spectacle insolite a été donné dans le hall qui accueille les passagers de divers horizons à l'aéroport Maya-Maya. Le concert animé par le saxophoniste afro-américain, Sulaiman Hakim, en compagnie du groupe congolais « Luwawanu Brazza », puis le pianiste Baudier avec les chanteurs Eved et Liz Babindamana, intervient dans le cadre de Brazza Jazz Festival, qui s'est tenu du 3 au 7 octobre dernier à l'Institut français du Congo (IFC).

C'est grâce à un partenariat entre Aérco et l'IFC que les voyageurs ont assisté à ce concert surprise, dans l'enceinte de l'aéroport. « Un aéroport est un lieu de passage, d'échange et un lieu où on revient, aujourd'hui, pour reprendre les termes du festival, on pourrait éga-

lement dire qu'il est devenu un lieu de Brazza jazz. Voilà pourquoi nous remercions l'IFC d'avoir permis que l'Aérco renoue avec cette tradition musicale. J'en suis pleinement satisfait », a déclaré Jean Michel Ratron, le directeur général d'Aérco.

En effet, il s'agit pour Aérco de reprendre avec une habi-



tude, qui consistait à organiser des spectacles, afin d'offrir aux passagers des biens et des services différents et particuliers comme un moment de détente musical, marquant un passage inoubliable à l'aéroport de Brazzaville « nous l'avons déjà fait avec l'artiste congolais Papa Wemba, ce fut une agréable surprise et très bon moment pour les voyageurs », rappelle Georges Alain Ngoma, responsable domanial et commercial de la société Aérco.

Comme il y a trois années, le concert organisé le 6 septembre par Aérco à Maya-Maya a de nouveau attisé la curiosité des voyageurs, des agents et des accompagnateurs. Certains se sont arrêtés un instant avec des

chariots à bagages pendant que d'autres se sont éclipsés de leurs bureaux pour savoir ce qui se tramait. Il n'est, en effet, pas commun d'assister à un concert à l'aéroport, « cela fait un moment que je travaille ici et je n'ai jamais assisté à ce genre d'événement. Je suis surprise et je découvre de talentueux artistes congolais »,



témoigne Mélissa une employée des lieux.

En outre, Aérco entend par le biais de ces concerts encourager et mettre en lumière les jeunes artistes du Congo en particulier et d'ailleurs en général. « C'est une magnifique façon de faire valoir les jeunes talents congolais et montrer à un public diversifié qu'au Congo il y a des jeunes artistes qui excellent aussi bien dans le Jazz que dans différents genres musicaux », souligne Alain Ngoma.

Les organisateurs laissent entendre que ce spectacle n'est pas le dernier. Ils comptent, dans leur nouvelle politique, mettre un accent sur la culture, en organisant des concerts et des expositions d'œuvres d'art dans les jours à venir.



Double ton temps de connexion avec MTN **MaxiNet**

Pour activer tape : *125*2*5#

Plus de flexibilité

L'unique réseau 4G

Le plus grand réseau internet



HUMEUR

Quand l'automédication est rarement heureuse !

Cette pratique qui est pourtant condamnée par les hommes aux blouses blanches est en train de prendre, disons-le sans langue de bois, des proportions inquiétantes ces derniers temps à cause de la similitude des symptômes apparents des pathologies différentes. Car si hier on a été guéri par le produit X, on a tendance à l'utiliser pour n'importe quelle maladie présentant les mêmes symptômes surtout quand ce médicament a été gardé dans une pharmacie familiale. Erreur !

Non, il n'est pas du tout mauvais que chaque ménage ait une petite pharmacie familiale chez soi, mais le constat est que cette pharmacie qui, il faut le dire, comporte quelquefois des ratés en termes de molécules et solutions soignantes. Elle est un amas de certains produits qui ont servi pour des traitements médicaux antérieurs relatifs à telle ou telle pathologie. Alors pourquoi, diable, se servir sans l'avis du médecin ou de l'infirmier ou encore sans au préalable d'autres consultations et diagnostics s'il arrivait qu'un membre de la famille s'attrape une infection quelconque présentant les mêmes signes que les maladies dont un membre de la famille venait d'être guéri ?

Il est donc vrai que cette façon de faire ne va pas sans conséquences regrettables, disent eux-mêmes les spécialistes de la science médicale. Car une molécule ou un produit pharmaceutique mal utilisé est un poison que l'on introduit dans l'organisme même si, dans un premier temps, on a une sensation d'un soulagement passager, les effets secondaires seront plus sévères à court, moyen ou long terme. « L'automédication est comparable à une arme qui se trouve aux mains d'un non initié et que son utilisation quand elle n'est pas consciente est plus dangereuse avec des effets regrettables », disait un jour un médecin-militaire évoluant dans un centre hospitalier.

Cette automédication, que l'on veuille ou non est comparable à ces pharmacies par terre où des jeunes gens qui ne connaissent rien de la chose médico-pharmaceutique vendent ces molécules à ciel ouvert et se permettent à l'approche d'un premier client de lui fournir toute kyrielle de produits, semble-t-il, faisant disparaître en trois ou quatre prises les signes de la pathologie qu'il présente. Erreur gravissime, car cela se passe sans diagnostic ni consultation et encore que l'état des produits présentés laisse à désirer. Tenez ! Est-ce que les pathologies comme la fièvre jaune, la typhoïde, le paludisme, le choléra et autres ne peuvent-elles pas avoir dans un premier temps les mêmes symptômes ? Alors à quoi bon de vite faire usage des produits que l'on a gardés des mois et des mois et dont la date d'usage a parfois dépassé ?

Et si la bible dit que « *Mon peuple périt par manque de connaissances* », nous pouvons aussi dire que l'homme peut aussi avoir des ennuis sanitaires en consommant des produits pharmaceutiques gardés à la maison et non conseillés par un médecin. C'est aussi là le manque de connaissances par le biais de la négligence. Alors comment comprendre qu'avec aucune analyse biomédicale, on va se livrer à la prise des doses des médicaments achetés parfois çà et là et amassés chez soi depuis soit plusieurs mois voire même une année ?

En clair, l'automédication n'est pas toujours heureuse. Oui elle peut être dans certains cas soulageante. Mais, pour des médecins, cette pratique n'est pas à encourager, puisque les pathologies différentes peuvent aussi présenter des symptômes semblables et ne sont pas forcément traitées par des mêmes molécules et produits pharmaceutiques. Encore que des produits, longtemps gardés dans des conditions non idéales sont nocifs pour l'organisme. Donc mieux vaut d'abord et avant tout le diagnostic.

Faustin Akono

HINDA

L'administrateur-maire offre des kits scolaires aux élèves

À l'occasion de la rentrée scolaire 2017-2018, Elisabeth Mangoko, administrateur-maire de Hinda, soucieuse des problèmes de l'éducation, a fait un don de kits scolaires à plus de cent élèves de l'école primaire et du collège de sa localité administrative.

La cérémonie qui a connu la présence du staff dirigeant de ces deux établissements scolaires et des enseignants, parents et élèves s'est déroulée sur l'esplanade de la communauté urbaine de Hinda. Pour la première citoyenne de ladite ville, l'heure est au travail pour les élèves et enseignants qui devraient doubler encore d'efforts afin qu'à la fin de l'année les résultats scolaires dans cette localité soient meilleurs. « *Que l'assiduité et la volonté de bien travailler puissent être au rendez-vous, car l'éducation fait*



L'administrateur-maire, au milieu, les élèves et les deux dirigeants des établissements partie des priorités du président de la République », a-t-elle indiqué. S'adressant à la presse après la remise des fournitures scolaires aux enfants, Elisabeth Mangoko a expliqué que ce geste est aussi le signe du grand attachement entre

les populations de sa communauté urbaine et elle, parce que l'administrateur-maire se doit d'apporter aides et assistances à toutes les catégories sociales de la ville, des élèves y compris.

F.A.

LITTÉRATURE

Ange Pemo passe des tréteaux à l'écran

Comédien, metteur en scène, dramaturge, humoriste, Ange Pemo lance l'émission télévisée littéraire « *Accents littéraires* » consacrée aux livres, aux écrivains et aux métiers connexes.

L'émission « *Accents littéraires* » sera diffusée une fois par semaine sur la chaîne de télévision interactive NTi TV. En tant que carrefour littéraire, cette émission va faire la kaléidoscopie d'une œuvre littéraire marquante, d'une thématique inspirante,

qui encouragera tous les modes d'expression littéraires, participera à la défense et à l'illustration de la culture congolaise écrite, soutiendra les commandes d'ouvrage des libraires et des bibliothèques, offrira un espace permanent de rencontres, de discussion et de promotion, favorisera la traduction des œuvres congolaises en langues étrangères, accompagnera les manifestations littéraires ouvertes au plus large public.

Au cours de cette année scolaire, « *Accents littéraires* » participera

sur l'auteur français Francis Mizio de passage à Pointe-Noire et un hommage à Mme Henriette Nkodia, libraire, patronne de la Maison de la presse récemment disparue figurent également dans le synopsis des premières diffusions.

Ange Pemo est un comédien accompli, brillant par son talent mais aussi par ses idées novatrices. Après ses études en économie du spectacle vivant, il se forme en art dramatique aux côtés des grands de la discipline



Ange Pemo / crédit photoDR

d'un mouvement littéraire, d'une maison d'édition ou d'association d'auteurs, avec en bonus un coup de cœur d'un lecteur et la mise en voix par un comédien professionnel d'un extrait d'ouvrage choisi par l'invité. Elle sera diffusée tous les jeudis soirs sur NTi TV, explorera aussi les métiers du livre (libraire, éditeur, imprimeur, traducteur) et donnera la parole aux auteurs, aux lecteurs dans une interactivité dynamique. Selon Ange Pemo, « *Accents littéraires* » veut être une vitrine

aussi à la création dans les collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur des cercles des lecteurs. Ses membres bénéficieront gratuitement des conférences et ateliers d'écriture animés par des écrivains et des professionnels du monde littéraire. Pour cette rentrée littéraire, « *Accents littéraires* » recevra les écrivains Huguette Ganga Massanga, Emmanuel Ngoma Nguinza, Avenir Blaise Diabakana, Alphonse N'Kala, Georges Mavouba Sokate. Un fo-

et se forge une rigueur qui ne se dément plus. Auteur d'une dizaine de monologues, il a aussi initié une plate-forme numérique éduc Osphère. Plusieurs fois distingué pour son art, comme c'était le cas avec l'Unéac et le comité d'organisation du Salon du livre de Brazzaville qui, lors de la célébration des 60 ans de la littérature congolaise, lui avaient décerné le prix décennal de demain de la littérature congolaise 2013 pour son récit « *Le poète, le peintre et le potier* ».

Hervé Brice Mampouya

VIE ASSOCIATIVE

L'AASDPAC célèbre la journée internationale des personnes âgées

L'Association d'aides et de soins à domicile pour les personnes âgées du Congo (AASDPAC) a fêté le jeudi 5 octobre à Pointe-Noire la journée internationale des personnes âgées sur le thème « La contribution de la responsabilité sociétale des entreprises pour le bien vieillir des personnes âgées retraitées ».

Cette journée, qui est normalement célébrée le 1^{er} octobre de chaque année, a été fêtée par l'AASDPAC le 5 octobre. Auguste Valairy Loko, Paul Oyere Moke, Guy Michel Mbemba respectivement président de l'AASDPAC, conseiller à la population du ministre de la Santé et de la Population chargé des programmes santé mère et enfant et personnes âgées au bureau de l'OMS à Brazzaville, accompagnés de quelques autorités de la ville océane, des personnes âgées, des retraités et des invités ont participé à ces retrouvailles.

S'exprimant ainsi à l'occasion de cette rencontre, Auguste Valairy Loko a expliqué qu'il y a des initiatives fonctionnelles mises en



la tribune officielle de la cérémonie

place pour les personnes âgées. Il s'agit notamment de la convention de partenariat entre Total E&P Congo et l'AASDPAC. L'association contribue par ses actions à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées à travers la promotion de la santé, l'accès aux services de santé et aux soins à domicile.

Ces actions s'inscrivent dans la promotion de l'accès équitable aux services de santé chez les populations vulnérables de la République du Congo en vue de faire prospérer les notions de paix et d'amour prônées par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso. « Le projet suivi et enca-

drement de la personne vieillissante à domicile (SEPVD), financé par Total E&P Congo depuis 7 ans, est de nos jours au-delà des retraités de cette entreprise, c'est plus de 7 ans d'activités de l'AASDPAC au Congo au service des personnes âgées à travers cinq départements, à savoir Pointe-Noire, la Cuvette, le Kouilou, le Pool

et le Niari ». Le plan d'action 2017-2022 entre le ministère de la Santé et de la Population, l'AASDPAC et Total E&P Congo marquera sans aucun doute le renforcement d'un partenariat tripartite entre ces structures», a-t-il indiqué. Parlant au nom de la ministre de la Santé et de la Population, Paul Oyere Moke a rappelé que le gouvernement de la République par le biais du ministère de tutelle a élaboré avec l'appui de l'OMS et en partenariat avec le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, un plan stratégique en faveur des personnes âgées.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan, le ministère de la Santé et de la Population a signé un protocole d'accord avec l'AASDPAC. « L'AASDPAC, qui a signé en juillet 2014 une convention de partenariat avec Total E&P Congo, vient d'élaborer en collaboration avec le ministère de la Santé et de la Population et l'OMS un programme d'activités en faveur des personnes âgées retraitées de Total E&P Congo », a déclaré Paul Oyere Moke.

Séverin Ibara

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



3^e BRAJAZZ

La fête s'est célébrée entre musique et exposition

Plusieurs activités ont été organisées à l'occasion de cette troisième (3^e) édition du festival BraJazz, qui s'est tenue à l'Institut français du Congo (IFC), du 03 au 07 octobre 2017.

Le festival a débuté par le vernissage de l'exposition sur les 137 de Brazzaville, suivi d'un concert d'ouverture avec Press Mayindou. Par la suite, il y a eu entre autres : la rencontre musicale entre les participants ; la conférence débat sur les origines du jazz animé par A. Bougha et J. Ndemba ; les concerts Jafrozz ; Jam session avec les festivaliers ; Souleiman Hakim et Luwawanu Brazza jazz ; Sulaiman Hakim et Luwawanu Brazza jazz suivi du concert de Baurdier (dans le hall de débarquement de l'aéroport Maya-Maya) ; le Master class Sulaiman Hakim. Il y a eu également durant ce festival la projection de Django Reinhardt de Paul Paviot (22 minutes) ; la soirée échange musical avec tous les festivaliers à l'IFC de Brazzaville. Enfin, le festival a fermé ses portes le samedi 07 octobre, par le Master class Camille Bertault et Dan Tepfer ; les concerts DomNeeq et celui de Camille Bertault & Dan Tepfer.

Un vernissage pour célébrer les 137 ans de Brazzaville

Deux allocutions prononcées respectivement par l'ambassadeur de France en République du Congo et le ministre de la Culture et des arts, suivi des performances des slams, de la danse, du conte, du chant chorale avec des œuvres inédites créées spécialement pour l'occasion par cette belle ville qui est Brazzaville, ont marqué cette cérémonie.

Souhaitant un joyeux anniversaire à Brazzaville et à l'amitié franco-congolaise, l'ambassadeur de France en République du Congo, Bertrand Cochery, a déclaré que le 03 octobre, est une date anniversaire qui est chère à beaucoup de personnes. D'abord aux Brazzavillois, puisque



Visite de l'exposition (Adiac)

c'est le 03 octobre qu'ait scellé l'amitié entre la France et le Congo par les personnes de Savorgnan de Brazza et du Makoko Iloh 1er. C'est sur ces colonnes que la France et le Congo ont battus ensemble la relation franco-congolaise ; une relation qui est toujours vivante, riche et qui a elle-même, traversée le temps pour aller plus loin dans l'avenir. Le 03 octobre, c'est aussi la célébration des 11 ans du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. Cela aussi marque le retour des Cendres de Savorgnan de Brazza à Brazzaville.

L'exposition organisée à cette occasion, est particulièrement la bienvenue. Elle est à l'origine, une commande de la ville de Brazzaville, faites par Hugues Ngouélondélé, à l'époque maire de la ville, qui avait sollicité le concours de l'ambassade de France pour célébrer les 137 ans

de Brazzaville. Ce projet a été pris à cœur par l'ambassade de France et par l'IFC. C'est ce projet qui a donné lieu à une belle réalisation que l'ambassadeur a invité les participants à découvrir au travers de tous les panneaux qui parlent des origines du passé, des premiers gestes d'architecture qui ont marqué l'ancrage de Brazzaville dans la modernité et au fil du temps sur les transformations qui sont intervenues.

« On peut constater sur certaines photos comme on peut le constater quand on se promène dans Brazzaville, si certains bâtiments sont bien tenus, le cas bien évidemment de la Case De Gaulle, de l'architecte Roger Le lièvre. C'est le cas aussi de la Basilique Sainte-Anne qui a traversé la période de la guerre civile de 1997, qui est bien tenue (toujours une œuvre de Roger Le

lièvre). C'est le cas de la Poste. D'autres monuments qui sont des repères architecturaux dans l'histoire de Brazzaville ont davantage

subis les outrages des années qui passent, je pense notamment au Cfrad qui fut le théâtre de la Conférence de Brazzaville en janvier 1944 », a commenté l'ambassadeur. Bertrand Cochery a poursuivi ses propos en insistant sur le fait que Brazzaville a un privilège que ne partagent pas toutes les capitales africaines. C'est une belle capitale qui est marquée par des joyaux d'architecture ; où l'histoire se lie au travers des noms des rues. « Il ya des capitales africaines où malheureusement les rues sont anonymes. A Brazzaville au contraire, on peut se promener, faire parler des rues au travers des balades que l'on peut faire. Brazzaville est une ville qui n'est pas tentaculaires comme le sont beaucoup d'autres capitales africaines. »

Enfin, il a lancé un appel à tous ceux qui ont à cœur la beauté de l'architecture pour qu'ensemble ils réfléchissent, avec le ministre de la Culture et des arts, ainsi que la ville de Brazzaville, au formule d'associations et de partenariat qu'ils pourraient monter, pour essayer de sauvegarder un certain nombre des bâtiments, des joyaux de l'architecture qui sont aujourd'hui en périls. Prenant la parole à son tour, le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, a remercié la directrice de l'IFC qui a bien voulu l'associer à cette célébration particulière, au moment où il vient de prendre ses fonctions à la tête de département. Avant d'ajouter qu'entend que patron du ministère de mémoire, il est de phase avec l'ambassadeur de France, pour qu'ils se mettent ensemble avec la mairie de Brazzaville, pour voir dans quelle mesure ils pourront sauvegarder les bâtiments qui les rappelle leur propre histoire.

« A travers ces images qui sont très fortes, nous venons de revisiter l'histoire de notre ville capitale. Comme chacun le sait, la ville de Brazzaville est chargée d'histoire. Je crois qu'il faut que les historiens nous aident également pour permettre à la jeunesse, à ceux qui aiment Brazzaville, aux Congolais de connaître leur ville capitale. Si nous ne nous mettons pas ensemble pour sauvegarder un certain nombre des bâtiments, nous perdrons dans les années à venir les vestiges de l'histoire de notre ville capitale. C'est pour cela qu'il est important pour nous, de nous mettre ensemble en mettant en place une commission qui verra comment protéger et réfectionner certains bâtiments », a indiqué le ministre de la Culture et des arts.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Du bon usage de la dette publique

Le travail entrepris par le Fonds Monétaire International sur toute l'étendue de l'Afrique centrale afin d'aider cette partie du continent, durement impactée par la baisse des cours des matières premières - et pas seulement du pétrole - sur les marchés mondiaux, démontre s'il en était besoin que la solidarité internationale est plus que jamais nécessaire dans un monde où l'ouverture des frontières et le libre échange qui en découle changent radicalement les rapports entre les nations. Il ne permettra peut-être pas de régler d'un coup de baguette magique les problèmes que chacun des Etats concernés doit aujourd'hui résoudre, mais il les amènera à renforcer les règles de bonne gouvernance qui, à terme rapproché, assainiront les finances publiques de chacun d'eux.

Ce qui s'est passé la semaine dernière au Congo illustre parfaitement le constat ainsi dressé. Loin de se dérouler dans un climat tendu comme le laissaient entendre nombre d'observateurs étrangers les discussions entre les équipes désignées par l'Etat et les experts envoyés à Braz-

zaville par la direction du FMI ont permis de traiter de façon sereine la question douloureuse de l'endettement national. La preuve en a été donnée au terme de ces débats lorsque la délégation du FMI a confirmé au Chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso sa volonté de mettre sur pied rapidement un accord de long terme, publiant dans la foulée une synthèse de ses travaux qui ouvre la voie à un accord dont les spécialistes des deux bords vont devoir maintenant définir le contenu.

S'il est vrai que le Congo est aujourd'hui lourdement endetté il l'est tout autant que la charge financière qui pèse sur lui dans le moment présent résulte de la combinaison de trois facteurs qui sont loin, très loin, d'être négatifs et qui, selon toute vraisemblance, deviendront à brève échéance les moteurs de son développement.

° Le premier de ces facteurs est la chute brutale des cours de l'or noir que personne, au Congo et ailleurs, n'avait anticipé. Survenant alors que le pays achevait le programme de grands travaux engagé dans le cadre de sa reconstruction engagée au sortir des guerres civiles de 1997-1998-1999 cette chute a creusé un

gouffre dans des finances publiques qui avaient été assainies non sans mal. Il suffit cependant de regarder ce qui se passe sur la scène internationale, au Proche et au Moyen-Orient notamment, pour comprendre qu'un rebond des cours du pétrole est non seulement possible mais probable, ce qui aura pour effet immédiat de rééquilibrer les finances publiques.

° Le deuxième facteur tient précisément au fait que dans le cours des quinze dernières années le Congo a mené à bien une modernisation de ses grandes infrastructures - hôpitaux, écoles, routes, ports et aéroports, zones industrielles - qui lui permettra dans les années à venir de mieux exploiter ses ressources naturelles - agricoles notamment - , de développer ses échanges avec l'ensemble de l'immense Bassin du Congo, d'installer sur toute l'étendue de son territoire des centres d'activité qui seront eux-mêmes source de richesse et de progrès social, bref d'accélérer le remboursement des dettes contractées à juste titre dans la période que nous vivons.

° Le troisième facteur est le rôle que joue le Congo dans la prévention et la gestion des crises qui dévastent des pays comme

la Centrafrique et la Libye. Au-delà, en effet, du plan diplomatique sur lequel il a été placé par ses pairs de l'Union Africaine en qualité de médiateur dans différents conflits Denis Sassou N'Guesso a appuyé humainement, mais aussi financièrement la recherche de solutions pacifiques. Ce faisant il a rendu et rend toujours un immense service à la communauté africaine dans son ensemble et plus largement à la communauté internationale qui tôt ou tard devront s'employer à lui renvoyer l'ascenseur, comme on dit en langue populaire.

Conclusion de ce qui précède : les diagnostics négatifs qui sont portés ici ou là sur le Congo ne tarderont pas à changer. Et la meilleure façon d'accélérer ce mouvement est de mener à bien la mise en place, avec le Fonds Monétaire International, d'un plan de redressement des finances publiques qui permette tout à la fois d'accélérer le désendettement du pays et de relancer la croissance interne dont dépend sa stabilité intérieure.

Il revient maintenant aux experts de mener à bien ce processus qui résoudra tous les problèmes présents.

Jean-Paul Pigasse